



Paielement d'amendes non fondees

Par **fluteaux**, le **13/05/2011** à **11:38**

Bonjour, Sur mon compte bancaire fut debitee une somme pour le tresor public representant une partie de paiement d'amende RATP datant respectivement des annees 2003 , 2004 , 2005 pour un montant global d'environ 1300.00 euros. Ces delits je cois de categorie 4 ne sont manifestement pas de mon fait , mes papiers d'identitee m'ayant etes voles pendant cette periode et ceux-ci ont ete repris .A chaque fois un depot de plainte aux services de police fut depose. Quelles procedures pourrais je suivre de facon que les prelevements pour le tresor public cessent , n'etant pas l'auteur de ces delits . En attendant de vous lire , recevez mes salutations

Par **mimi493**, le **13/05/2011** à **12:35**

Vous commencez par porter plainte pour usurpation d'identité